
La question de la sécurité pour une communauté politique sans souverain

André Brigot et John-Christopher Barry



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/21955>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2013

Pagination : 447-448

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

André Brigot et John-Christopher Barry, « La question de la sécurité pour une communauté politique sans souverain », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2013, mis en ligne le 16 juillet 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/21955>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

La question de la sécurité pour une communauté politique sans souverain

André Brigot et John-Christopher Barry

André Brigot, *professeur certifié*
John-Christopher Barry, *doctorant à l'EHESS*

La question de la sécurité pour une communauté politique sans souverain

- 1 LE séminaire avait porté en 2010-2011 sur l'intégration de la notion de défense dans celle de sécurité et sur les définitions contemporaines de cette dernière. En 2011-2012, on a repris l'évolution de cette notion et surtout de cette fonction à travers quelques textes de philosophie politique, de l'Antiquité grecque, de la période médiévale, et surtout, chez les Modernes, de Machiavel à la Révolution française.
- 2 Le débat courage moral/savoir technique dans la cité a fourni un premier cadre à travers le Lachès et le mythe de l'Atlantide. Platon privilégie le « soldat-citoyen » et craint les conséquences de la technique, importante notamment dans la marine. Chez Aristote, la classe militaire, indispensable à la sécurité, fait partie, comme celle des magistrats, d'une classe noble dans la cité, mais elle ne doit pas prendre trop d'importance. La fonction militaire n'est plus seulement de sécurité mais aussi « d'opportunité ». Du point de vue de l'organisation des forces, le débat sur la phalange hoplitique, critiqué par Polybe à travers la question du commandement, mais fondateur selon Hanson d'une stratégie occidentale du choc, a permis de rappeler l'actualité de cette conception. Reste qu'à Rome, dans l'opposition individu-citoyen/cité, cette dernière est évidemment prioritaire.

- 3 La recherche d'une sécurité par application d'une « paix de Dieu » – autour de l'an mil – comme forme de sécurité basée sur des procédures de limitation de la guerre et de désarmement, et plus tard l'élaboration d'une doctrine de la guerre juste, ont été rappelées.
- 4 Cependant le parcours de Machiavel à la Révolution française a été privilégié, avec le développement de l'État comme fournisseur de *sécurité*. Machiavel rompt avec l'approche philosophique et moraliste de la réflexion politique. Il part de cette affirmation, hypothétique mais décisive dans la compréhension de la sécurité, de la méchanceté de l'homme, auquel il ajoute la positivité du conflit et, par ailleurs, distingue clairement le dedans et le dehors. Une bonne organisation militaire est le fondement de tout État. Si Bodin donne toute son ampleur à la souveraineté, il faut faire durer la République, en ces temps de divisions religieuses, et éviter la guerre civile. La première et principale cause de sédition est l'inégalité. Au contraire la mère nourrice de paix et d'amitié est l'égalité, qui n'est autre que l'équité naturelle. Mais là où Bodin voit la souveraineté comme un bloc de compétence défini par les pouvoirs régaliens, et donc l'organisation de la sécurité, une autre tendance va apparaître qui fait de la souveraineté un ensemble variable de compétences. S'ouvre donc ouvre la possibilité d'une organisation privée de la sécurité.
- 5 Le séminaire s'est alors attaché à suivre la formation de la tradition libérale, de Hobbes à Locke. Chez ce dernier, la propriété devient l'objet privilégié de la sécurité, ce qui l'oppose à Spinoza d'une part – qui privilégie la liberté sur la sécurité –, et de l'autre aux évolutions en France de Montesquieu à Rousseau. La place du « doux commerce » chez Montesquieu comme dépassement possible des guerres a été particulièrement soulignée, tandis que chez Rousseau, on s'est attaché à la remise en cause de l'hypothèse de l'homme méchant, et parallèlement aux textes critiques des positions de l'abbé de Saint-Pierre et à ceux fort « réalistes » concernant les « relations internationales ».
- 6 En conclusion, une large place a été faite aux évolutions de la stratégie militaire elle-même entre les propositions dans ce domaine des réformistes de l'Ancien Régime (dont Maurice de Saxe et surtout Guibert) et les conceptions de Clausewitz qui suivent les guerres de la Révolution et de l'Empire.
- 7 Le séminaire de l'année 2012-2013 reprendra ce point en analysant dans l'opposition des libéraux et des républicanistes du XIX^e à nos jours leurs positions vis-à-vis de la sécurité et de la force. Cet aspect a d'ailleurs été abordé dans des travaux sur les sources intellectuelles des libertariens et des opposants aux néo-conservateurs contemporains.

INDEX

Thèmes : Sociologie